

PROJET DE LOI

N° 82

rejeté

SÉNAT

le 18 décembre 1985

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1985-1986

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

portant règlement définitif du budget de 1983.

(Urgence déclarée.)

Le Sénat a rejeté, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, après déclaration d'urgence.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 3152, 3171 et in-8° 950.

Sénat : 208 et 213 (1985-1986).

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 18 décembre 1985.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.